

CONSEIL NUMÉRIQUE

en Chaudière-Appalaches

SOFIR

Présentation de la plateforme

Par l'entremise d'une plateforme web sécurisée, le médecin de famille et les fournisseurs de soins primaires (FSP) bénéficient du service de téléexpertise/téléconseil auprès d'un médecin spécialiste, en adressant une question précise sur un cas clinique précis. L'objectif est de travailler en amont de la demande de consultation en spécialité. Ainsi, le médecin de famille et les FSP sont orientés plus rapidement sur la démarche à suivre puisqu'ils obtiennent une réponse dans un délai de sept jours. La coordination des activités du Conseil numérique est assurée par les Centres de répartition des demandes de services (CRDS).



Les avantages de la plateforme

- Rapide et facile à utiliser.
- Accessible à tous les médecins de famille et aux fournisseurs de soins primaires (incluant URFI, CHSLD, hospitalisation, urgence, etc.).
- Permet d'éviter des attentes indues pour le patient.
- Permet aux médecins de famille et aux FSP d'évaluer la pertinence ou non de référer à un médecin spécialiste.

Accès à la plateforme

1. Préalable à l'utilisation

- Détenir une adresse .med.
- Demandez la création de son compte en acheminant un courriel au CRDS crds.cisss-ca@sss.gouv.qc.ca
- À la réception du courriel d'activation de votre compte, suivez les instructions reçues dans votre courriel .med. Le courriel va provenir de la plateforme SAFIR.

2. Utilisation

- Allez à <https://www.safir.ctip.ssss.gouv.qc.ca/>
- Entrez l'adresse .med et votre mot de passe.
- Suggestion : création d'un favori dans votre navigateur web pour y conserver l'adresse en mémoire

3. Mot de passe oublié

- Rendez vous sur <https://www.safir.ctip.ssss.gouv.qc.ca/>
- Entrez l'adresse .med et cliquez sur mot de passe oublié. Un courriel vous sera envoyé avec les instructions à suivre.

Pour plus d'information

Visitez le www.cisssca.com/conseilnumerique

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

